

Ottawa

Room 600, Valour Building
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Tel.: 613-992-4275
Fax.: 613-947-9475



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Ottawa

Pièce 425, Éd. De La Bravoure
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-4275
Télééc. : 613-947-9475

Constituency

201-1318 Center St NE
Calgary, Alberta T2E 2R7
Tel.: 403-216-7777
Fax.: 403-230-4368

The Honourable Michelle Rempel, MP **L'honorable Michelle Rempel, députée**

Member of Parliament / Députée
Calgary – Nose Hill

Circonscription

201-1318 rue Centre NE
Calgary (Alberta) T2E 2R7
Tél. : 403-216-7777
Télééc. : 403-230-4368

Le 11 octobre 2016

Monsieur Francis Scarpaleggia
Député de Lac-Saint-Louis
Président du Comité spécial sur la réforme électorale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

OBJET : Commentaires de la circonscription de Calgary–Nose Hill destinés au Comité spécial sur la réforme électorale

Monsieur le Député,

Voici les résultats d'une consultation que j'ai menée à l'échelle de la circonscription de Calgary-Nose Hill pour faire suite à l'intention avouée par le gouvernement libéral de modifier le mode de scrutin fédéral avant la prochaine élection.

1) Méthodologie

Afin de faire participer l'ensemble des électeurs de la circonscription de Calgary–Nose Hill, j'ai procédé à des consultations entre mai 2016 et le 30 septembre 2016 ayant pour thème les changements à notre mode de scrutin.

Les travaux de consultation ont fait intervenir ce qui suit :

- J'ai envoyé par la poste à chaque ménage de la circonscription, par le truchement de mon bureau de députée, un sondage portant strictement sur les changements éventuels à notre mode de scrutin. J'ai invité les électeurs à y répondre par la poste ou au moyen de mon site Web.

- J'ai fait installer de grandes affiches dans chaque agglomération de la circonscription pour signaler aux électeurs la tenue du sondage et les inviter à y répondre (j'ai joint à la lettre des photos aux fins de consultation).
- J'ai fait publier un message dans chaque bulletin communautaire pour demander la rétroaction des électeurs de la circonscription.
- J'ai pris connaissance du point de vue des électeurs durant mes démarches habituelles de porte-à-porte.
- J'ai organisé une assemblée générale portant sur divers thèmes, y compris la réforme électorale.
- Pour garantir l'impartialité de cet exercice, je n'ai ni recouru aux ressources de mon association de circonscription ni fait appel à des groupes de défense tiers de la réforme électorale pour promouvoir le sondage auprès de sympathisants ayant un parti pris.

Je n'ai ménagé aucun effort afin que tous les électeurs, quelle que soit leur allégeance politique, soient invités à participer à ce processus.

La circonscription de Calgary–Nose Hill est diversifiée à bien des égards. Elle se compose d'agglomérations qui englobent des domiciles au centre-ville et en banlieue, elle présente une richesse culturelle grâce aux nombreux Néo-Canadiens ayant divers antécédents, et sa population est composée de divers groupes d'âge. Par conséquent, Calgary–Nose Hill est une circonscription dans laquelle coexistent un grand nombre de conceptions, de pensées et de points de vue différents face aux enjeux.

2) Résultats de la consultation

Au total, 1 310 électeurs de ma circonscription ont répondu au sondage susmentionné.

J'estime qu'il s'agit d'un taux de réponse considérablement plus élevé que le taux de participation à la plupart des assemblées générales qui ont eu lieu partout au pays.

Seuls les questionnaires de sondage comportant les coordonnées valides des électeurs de la circonscription sont pris en compte dans ce total. Voilà un élément important, puisque je crois comprendre que dans certaines assemblées générales tenues au sein des autres circonscriptions, des participants qui n'habitaient pas la circonscription en question ont pris la parole, et certains participants se sont rendus à plus d'une assemblée générale, de sorte qu'ils ont été dénombrés à plus d'une reprise.

Dans le sondage en question, j'ai posé deux questions à chaque électeur de la circonscription :

- 1) Avant de changer le mode de scrutin servant à l'élection des députés, le gouvernement devrait-il tenir un référendum pour obtenir l'adhésion des Canadiens?
- 2) Croyez-vous qu'il faut remplacer notre mode de scrutin actuel dans le cadre des élections fédérales?

De plus, les répondants avaient la possibilité de formuler des commentaires en toute liberté.

Maintenant, pour ce qui est des électeurs ayant répondu aux deux questions ci-dessus dans le sondage :

- **Ils ont dit à 91,91 % que le gouvernement devrait tenir un référendum avant d'apporter quelque changement que ce soit au mode de scrutin du Canada.**
- **Ils étaient d'avis à 79,13 % que nous ne devrions pas remplacer notre mode de scrutin actuel.**

Fait à souligner, parmi les nombreux commentaires des particuliers en faveur d'un changement au mode de scrutin actuel, tous les changements préconisés n'étaient pas les mêmes. En ce qui concerne ces répondants, ni le mode de scrutin que le Canada devrait adopter ni les raisons justifiant ce changement n'ont fait l'objet d'un consensus solide.

Qui plus est, les tenants d'un changement au mode de scrutin ont en très forte majorité fait valoir la nécessité de consulter directement la population canadienne par voie de référendum avant de procéder à quelque changement que ce soit.

3) Conclusion

Compte tenu de la rétroaction dont les gens de ma circonscription m'ont fait part, je ne peux manifestement pas appuyer les tentatives visant à changer le mode de scrutin au Canada sans que les Canadiens puissent se prononcer directement par référendum, et il est de mon devoir de m'opposer vigoureusement à celles-ci.

De plus, il apparaît clairement qu'aucun argumentaire n'a été présenté à la majorité des électeurs de ma circonscription pour les amener à souscrire à la nécessité de changer le mode de scrutin actuel.

En ce qui concerne la minorité d'électeurs dans ma circonscription qui sont d'avis que le mode de scrutin doit changer, ni le nouveau mode de scrutin qu'il faudrait adopter ni les raisons justifiant celui-ci ne font l'objet d'un consensus solide.

Par conséquent, j'exhorte le gouvernement à respecter le point de vue de mes électeurs. Je travaillerai fort afin que ces derniers puissent avoir résolument voix au chapitre quant à cet enjeu.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'hon. Michelle Rempel, c.p., députée
Calgary–Nose Hill

c.c. Électeurs de Calgary–Nose Hill
Le député Scott Reid, vice-président, Comité spécial sur la réforme électorale

Le député Nathan Cullen, vice-président, Comité spécial sur la réforme électorale
L'hon. Maryam Monsef, c.p., députée, ministre des Institutions démocratiques

OBJET : Commentaires de la circonscription de Calgary–Nose Hill destinés au Comité spécial sur la réforme électorale

Annexe A

J'ai fait installer de grandes affiches dans chaque agglomération de la circonscription de Calgary–Nose Hill pour signaler aux électeurs les consultations.

